



N° 2024.3.06-1

Objet :Adoption Budget Primitif 2024
Budget général**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE****SEANCE DU 8 AVRIL 2024**

Nombre de délégués : 92

Nombre de présents : 69

Pouvoirs : 5

Nombre de votants : 74

Date de la convocation : 2 avril 2024

Date d'affichage : 12 avril 2024

Présent(e)s : M. Pascal VOLPOET, Mme Chantal MARTIN, Mme Catherine ROUSSET, M. Erwin LHOMME, M. Gérald COURVOISIER, M. Jean-Marc GRESSET-BOURGEOIS, M. David ALPY, M. Guy SAILLARD, Mme Anne-Lise MARTIN, M. Clément PERNOT, Mme Arielle BAILLY, M. David DUSSOUILLEZ, Mme Véronique DELACROIX, M. Pascal GRENIER, Mme Ghislaine BENOIT, M. Pascal TISSOT, M. Sébastien BONJOUR, Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, M. Alain CUSENIER, Mme Brigitte PHILIPPI, M. Arnaud VUILLERMOZ, M. Victor POUX, M. Jean-Noël TRIBUT, Mme Sylvie GUY, M. Bruno RAGOT, Mme Monique FANTINI, M. Philippe WERMEILLE, M. Alexandre GOBET, M. Daniel ROZ, M. Olivier CAVALLIN, M. Vincent JEANNOT, M. Jean-Paul LEBOND, M. Michel BOURGEOIS, M. Gérard AUTHIER, Mme Justine DOMERGUE, Mme Odile DUBOZ suppléante, Mme Geneviève MOREAU, M. Jean-Louis CHABOUD, M. Christophe DAMNON, M. Emmanuel FERREUX, Mme Marie-Thérèse DAVID, M. Jean-Paul MAITRE, M. Fabien PETETIN, M. Jacques HUGON, Mme Alexandra LIEGEON suppléante, M. Laurent BERTHET-TISSOT, M. Gilles CICOLINI, M. Gérard CART-LAMY, M. Louis-Pierre MARESCHAL, M. Jean-Claude COMPAGNON, M. Florent SERRETTE, Mme Lydie CHANEZ, M. Jean-Marie VOISIN, Mme Sandrine BONIN, M. Rémi HUGON, M. Patrice MAIRE, Mme Laurence MOUTENET, M. Gilles GRANDVUINET, M. Thibaut FERREUX, M. Yves LACROIX, M. Pierre TRIBOULET, M. Patrick VUITTENEZ, M. Jean-Pierre MASNADA, M. Lino PESENTI, M. Alain TRIBUT suppléant, M. Hervé GOBET, M. Alain GAVIGNET, M. Philippe MENETRIER, M. Emile BEZIN

Suppléant(e)s sans voix délibérative : M. Michel DOLE, Mme Mélinda PIERRE, M. DUBOIS Philippe, M. Christophe FELIX, M. Henri HUMBERT, M. Stéphane ROUSSEAU

Excusé(e)s : M. Daniel MATHIEU, Mme Bénédicte RIGOULET, Mme Michèle GIROD, Mme Sophie ROYET, M. Philippe CUEVAS, M. Gilbert BLONDEAU, M. Jacky DOLE, M. Christian DRECQ, Mme Véronique CASSUS, Mme Monique VILLEMAGNE, M. Pascal GREFFET, M. Alain CUBY, Mme Nicole DACLIN

Pouvoirs : Mme Michèle GIROD donne pouvoir à Mme Ghislaine BENOIT, Mme Sophie ROYET donne pouvoir à Mme Catherine DAVID-ROUSSEAU, Mme Bénédicte RIGOULET donne pouvoir à M. David DUSSOUILLEZ, M. Gilbert BLONDEAU donne pouvoir à M. Jean-Louis CHABOUD, M. Daniel MATHIEU donne pouvoir à M. Laurent BERTHET-TISSOT

Secrétaire de Séance : M. Gérard AUTHIER

Présent(e)s à titre consultatif : M. Antoine GINDRE, M. Olivier BAUNE, Mme Bérengère COURTOIS, M. Morgan BOURDENET, Mme Océane GIRARDOT, M. François JACQUIER

Rapporteur : M. Philippe WERMEILLE

Les propositions établies pour l'élaboration des budgets 2024 ont fait l'objet d'un avis favorable de la commission finances réunie le 26 mars 2024.

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe WERMEILLE, Vice-président chargé des finances, et les commentaires apportés par Monsieur Clément PERNOT, Président, sur la présentation du Budget Primitif de l'exercice 2024 du Budget général Champagnole Nozeroy Jura,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'exercice 2024 du Budget Général Champagnole Nozeroy Jura,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	11 759 000.00 €	11 759 000.00 €
Section d'investissement	13 840 000.00 €	13 840 000.00 €
dont restes à réaliser	4 990 229.24 €	3 010 122.92 €

- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.

Le Président,
Clément PERNOT

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024
Affichage : 16/04/2024

Le Président, Clément PERNOT

REPUBLIQUE FRANÇAISE



COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population est de 3500 habitants et plus : CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006962300011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE CHAMPAGNOLE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : PRINCIPAL CNJ (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire



I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes


A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	45
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	46
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	49
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	50
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	51
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	54
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	57
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	60
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	61
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	64
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	66
A1.908 - Fonction 8 - Transports	69
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	73
A2.01 - Opérations non ventilables	75
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	76
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	80
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	81
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	82
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	85
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	88
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	91
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	92
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	93
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	96
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	98
A2.938 - Fonction 8 - Transports	101

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	105
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	106
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	111
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	112

Accusé certifié exécutoire

Reception par le Président de la commune	B1 - Etat de la dette	Détail des opérations de couverture	113
Affichage : 16/06/2024	B1.6 - Etat de la dette	Dettes pour financer l'emprunt d'un autre organisme	115
Le Président de la commune	B1.7 - Etat de la dette	Autres dettes	116
	B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		117
	B3.1 - Etat des provisions constituées		121
	B3.2 - Etalement des provisions		123
	B4 - Etat des charges transférées		124
	B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers		125
	B6 - Prêts		126
	B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés		127
	B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus		128
	B7.3 - Etat des emprunts garantis		129
	B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis		130
	B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail		131
	B7.6 - Etat des marchés de partenariat		132
	B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale		133
	B7.8 - Autres engagements donnés		134
	B7.9 - Autres engagements reçus		135
	B8 - Subventions versées		136
	B9 - Etat du personnel		137
	B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier		141
	B11.1 - Liste des organismes de regroupement		142
	B11.2 - Liste des établissements publics créés		143
	B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		144
	C - Annexes budgétaires		
	C1.1 - Equilibre budgétaire		145
	C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses		146
	C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes		Sans Objet
	D - Autres éléments d'information		
	D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		147
	D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget		148
	D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation		149
	D3 - Décisions en matière de taux		151
	D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement		152
	D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		153
	D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		155
	D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		156
	V - Arrêté et signatures		
	A - Arrêté et signatures		157

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024
Affichage : 16/04/2024

Le Président, Clément PERNOT



CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA - PRINCIPAL CNJ - BP - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	23586

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	379.53
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	486.37
3	Dépenses d'équipement brut / population	281.38
4	Encours de dette / population (2) (3)	584.02
5	DGF / population	39.14
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	21.86
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	90.69
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	57.85
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	120.08
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	21.97

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024
Affichage : 16/04/2024

Le Président, Clément PERNOT



CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA - PRINCIPAL CNJ - BP - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024
Affichage : 16/04/2024

Le Président, Clément PERNOT



CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROTY JURA - PRINCIPAL CNJ - BP - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 4 990 229,24	III + IV 3 010 122,92	B1	-1 980 106,32
Investissement	I 4 990 229,24	III 3 010 122,92	B2	-1 980 106,32
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1		-1 980 106,32
Investissement	A2 + B2		-1 980 106,32
Fonctionnement	A3 + B3		0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.



CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA - PRINCIPAL CNJ - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	8 849 770,76	10 191 714,37
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	4 990 229,24	3 010 122,92
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 638 162,71
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		13 840 000,00	13 840 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	11 759 000,00	11 489 730,88
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 269 269,12
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		11 759 000,00	11 759 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		25 599 000,00	25 599 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024
Affichage : 16/04/2024

Le Président, Clément PERNOT



CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA - PRINCIPAL CNJ - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1	
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)			
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024
Affichage : 16/04/2024

Le Président, Clément PERNOT



CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA - PRINCIPAL CNJ - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Affichage : 16/04/2024

Le Président : Clément PERRET

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	301 496,94	118 700,00	118 700,00	420 196,94
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	1 686 603,95	3 204 225,94	362 612,58	362 612,58	3 566 838,52
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 868 370,89	166 271,80	2 133 672,04	2 133 672,04	2 299 943,84
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 995 000,00	1 233 353,20	4 014 786,14	4 014 786,14	5 248 139,34
Total des dépenses d'équipement		5 549 974,84	4 905 347,88	6 629 770,76	6 629 770,76	11 535 118,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	63 417,20	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 400 000,00	0,00	1 450 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	84 882,00	84 881,36	720 000,00	720 000,00	804 881,36
Total des dépenses financières		1 548 299,20	84 881,36	2 170 000,00	2 170 000,00	2 254 881,36
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 098 274,04	4 990 229,24	8 799 770,76	8 799 770,76	13 790 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	5 500,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 500,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00

TOTAL	7 103 774,04	4 990 229,24	8 849 770,76	8 849 770,76	13 840 000,00
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 840 000,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Affichage : 16/04/2024

Le Président, Clément PERNOT

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 148 006,46	1 483 152,92	2 008 156,40	2 008 156,40	3 491 309,32
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	3 020 727,31	1 500 000,00	2 697 152,88	2 697 152,88	4 197 152,88
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 168 733,77	2 983 152,92	4 705 309,28	4 705 309,28	7 688 462,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	191 249,86	26 970,00	586 850,25	586 850,25	613 820,25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 539 586,82	0,00	1 455 812,13	1 455 812,13	1 455 812,13
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	7 296,00	7 296,00	7 296,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Total des recettes financières		1 730 836,68	26 970,00	2 649 958,38	2 649 958,38	2 676 928,38
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 899 570,45	3 010 122,92	7 355 267,66	7 355 267,66	10 365 390,58

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 290 675,28		1 836 446,71	1 836 446,71	1 836 446,71
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	969 000,00		980 000,00	980 000,00	980 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 259 675,28		2 836 446,71	2 836 446,71	2 836 446,71

TOTAL		9 159 245,73	3 010 122,92	10 191 714,37	10 191 714,37	13 201 837,29
--------------	--	---------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					638 162,71
--	--	--	--	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					13 840 000,00
---	--	--	--	--	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 786 446,71
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le Solde de l'opération/DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Affichage : 16/04/2024 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Le Président, Clément PERNOT



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024
Affichage : 16/04/2024

Le Président : Clément PERNOT

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**II**
C2**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 137 719,31	0,00	1 401 333,00	1 401 333,00	1 401 333,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 758 873,00	0,00	1 955 000,00	1 955 000,00	1 955 000,00
014	Atténuations de produits	3 820 000,00	0,00	3 793 848,00	3 793 848,00	3 793 848,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 938 896,38	0,00	1 500 667,00	1 500 667,00	1 500 667,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 655 488,69	0,00	8 650 848,00	8 650 848,00	8 650 848,00
66	Charges financières	214 709,03	0,00	270 055,29	270 055,29	270 055,29
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	14 150,00	14 150,00	14 150,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 873 197,72	0,00	8 942 553,29	8 942 553,29	8 942 553,29

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 290 675,28		1 836 446,71	1 836 446,71	1 836 446,71
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	980 000,00		980 000,00	980 000,00	980 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 270 675,28		2 816 446,71	2 816 446,71	2 816 446,71

TOTAL	11 143 873,00	0,00	11 759 000,00	11 759 000,00	11 759 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 759 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024
Affichage : 16/04/2024

Le Président, Clément PERNOT

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	4 090,88	4 090,88	4 090,88
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	617 105,00	0,00	676 110,00	676 110,00	676 110,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	3 809 503,00	0,00	5 141 839,00	5 141 839,00	5 141 839,00
731	Fiscalité locale	3 953 276,00	0,00	2 964 747,00	2 964 747,00	2 964 747,00
74	Dotations et participations (3)	1 945 868,69	0,00	2 096 127,00	2 096 127,00	2 096 127,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	510 747,31	0,00	576 817,00	576 817,00	576 817,00
Total des recettes de gestion courante		10 846 500,00	0,00	11 459 730,88	11 459 730,88	11 459 730,88
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 846 500,00	0,00	11 459 730,88	11 459 730,88	11 459 730,88

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	5 500,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 500,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00

TOTAL	10 852 000,00	0,00	11 489 730,88	11 489 730,88	11 489 730,88
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	269 269,12
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 759 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 786 446,71
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024
Affichage : 16/04/2024

Le Président : Clément PERNOT

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	30 000,00	30 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 450 000,00	0,00	1 450 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	420 196,94	0,00	420 196,94
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	3 566 838,52	0,00	3 566 838,52
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 299 943,84	0,00	2 299 943,84
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	5 248 139,34	20 000,00	5 268 139,34
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	804 881,36	0,00	804 881,36
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		13 790 000,00	50 000,00	13 840 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**13 840 000,00****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 401 333,00		1 401 333,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 955 000,00		1 955 000,00
014	Atténuations de produits	3 793 848,00		3 793 848,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 500 667,00	0,00	1 500 667,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	270 055,29	0,00	270 055,29
67	Charges spécifiques (9)	14 150,00	0,00	14 150,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	7 500,00	980 000,00	987 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 836 446,71	1 836 446,71
Dépenses de fonctionnement – Total		8 942 553,29	2 816 446,71	11 759 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**11 759 000,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le bénéficiaire uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
Affichage : 18/04/2024 uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

Le Président, Clément PERNO

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024
Affichage : 16/04/2024

Le Président : Clément PERNOT

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	613 820,25	0,00	613 820,25
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 491 309,32	0,00	3 491 309,32
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 197 152,88	0,00	4 197 152,88
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	20 000,00	20 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	7 296,00	0,00	7 296,00
28	Amortissement des immobilisations		980 000,00	980 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 836 446,71	1 836 446,71
024	Produits des cessions d'immobilisations	600 000,00		600 000,00
Recettes d'investissement – Total		8 909 578,45	2 836 446,71	11 746 025,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**638 162,71**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT**1 455 812,13**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**13 840 000,00****RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	4 090,88		4 090,88
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	676 110,00		676 110,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	5 141 839,00		5 141 839,00
731	Fiscalité locale	2 964 747,00		2 964 747,00
74	Dotations et participations (8)	2 096 127,00		2 096 127,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	576 817,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	30 000,00	30 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		11 459 730,88	30 000,00	11 489 730,88

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**269 269,12**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**11 759 000,00**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Affichage : 16/04/2024 Les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Le Président, Clément PERNOT



(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA - PRINCIPAL CNJ - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
TOTAL		7 103 774,04	4 990 229,24	0,00	8 849 770,76	8 849 770,76	0,00	8 849 770,76	13 840 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	301 496,94	0,00	118 700,00	118 700,00	0,00	118 700,00	420 196,94
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 686 603,95	3 204 225,94	0,00	362 612,58	362 612,58	0,00	362 612,58	3 566 838,52
21	Immobilisations corporelles	1 868 370,89	166 271,80	0,00	2 133 672,04	2 133 672,04	0,00	2 133 672,04	2 299 943,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 995 000,00	1 233 353,20	0,00	4 014 786,14	4 014 786,14	0,00	4 014 786,14	5 248 139,34
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 549 974,84	4 905 347,88	0,00	6 629 770,76	6 629 770,76	0,00	6 629 770,76	11 535 118,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	63 417,20	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 400 000,00	0,00		1 450 000,00	1 450 000,00		1 450 000,00	1 450 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	84 882,00	84 881,36	0,00	720 000,00	720 000,00	0,00	720 000,00	804 881,36
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 548 299,20	84 881,36	0,00	2 170 000,00	2 170 000,00	0,00	2 170 000,00	2 254 881,36
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		7 098 274,04	4 990 229,24	0,00	8 799 770,76	8 799 770,76	0,00	8 799 770,76	13 790 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	5 500,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
Total des dépenses d'ordre		5 500,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	13 840 000,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024
Affichage : 16/04/2024

Le Président, Clément PERNOT



CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA - PRINCIPAL CNJ - BP - 2024

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA - PRINCIPAL CNJ - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		7 619 658,91	3 010 122,92	8 735 902,24	8 735 902,24	11 746 025,16
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 148 006,46	1 483 152,92	2 008 156,40	2 008 156,40	3 491 309,32
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	3 020 727,31	1 500 000,00	2 697 152,88	2 697 152,88	4 197 152,88
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 168 733,77	2 983 152,92	4 705 309,28	4 705 309,28	7 688 462,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	191 249,86	26 970,00	586 850,25	586 850,25	613 820,25
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	7 296,00	7 296,00	7 296,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
Total des recettes financières		191 249,86	26 970,00	1 194 146,25	1 194 146,25	1 221 116,25
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 359 983,63	3 010 122,92	5 899 455,53	5 899 455,53	8 909 578,45
021	Virement de la section de fonctionnement	1 290 675,28		1 836 446,71	1 836 446,71	1 836 446,71
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	969 000,00		980 000,00	980 000,00	980 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes d'ordre		2 259 675,28		2 836 446,71	2 836 446,71	2 836 446,71

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

638 162,71

Affectation au compte 1068 (8)

1 455 812,13

Total des recettes d'investissement cumulées

13 840 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024
Affichage : 16/04/2024

Le Président, Clément PERNOT



CTE CNES CHAMPAGNOLE NOZEROY JURA - PRINCIPAL CNJ - BP - 2024

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.